Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 27 chaaben 1440
3 mai 2019

N° 51

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **1986**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1986**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1990**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1994**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1997**
Avis aux créanciers..... **2001**
Convocations
Sociétés anonymes **2003**
Sociétés à responsabilité limitée **2013**
Actes Administratifs
Avis au public **2014**
Divers
Avis au public..... **2015**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement Bouramli Soudane

Catégorie : Groupement d'eau.

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien.

Siège : Bouramli Soudane Zannouch,

Reçu du dépôt : N° 372 du 23/4/2019.

Comité :

Président : Mr Soudani Ali.

Trésorier : Mr Ajel Hayder.

2019D00058SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du président du conseil d'administration & du mandat du directeur général

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 D

Siège social : 3, rue d'Hollande - 1000 - Tunis

Matricule fiscal : 751191B/A/M/000

Registre de commerce : B193222000

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration de la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement «CIAR», réuni en date du 17 Avril 2019, enregistré à la recette des finances la Gare - Tunis, le 22 avril 2019 sous le n°19702722 - quittance n°M032592, le Conseil d'Administration a décidé de renouveler :

- Le mandat de Monsieur Mohamed Agrebi, en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement (CIAR), et ce, pour toute la durée de ses fonctions d'Administrateur, qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2021.

- Le mandat de Monsieur Moez Jabeur, en qualité de Directeur Général de la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement (CIAR), pour Une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 25/4/2019 sous le n°201920307.

2019T00725SANB2

Société CIL SICAR

Société anonyme

Au capital social de 8.000 000 D

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis

MF : 1138055 GPM 000

RC : B0145072010

Suivant PV du Conseil d'Administration en date du 28 Mars 2019 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi, le 22 avril 2019 sous le n°19801814, quittance n°47747, et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 26/4/2019 sous le n°201920550, il a été décidé la reconduction de Mme Hala Brigui Hamida dans ses fonctions de Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur et avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été attribués précédemment.

2019T00729SANB2

Société CIL SICAR

Société anonyme

Au capital social de 8.000 000 D

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis

MF : 1138055 GPM 000

RC : B0145072010

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 mars 2019 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi, le 01 avril 2019 sous le n°19801483, quittance n°M037737, et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 10/4/2019 sous le n°201917191, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018.

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Nomination des membres du conseil d'administration pour une période de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2021 :

* Mme Hela Brigui Hamida

* Mr Brigui Mohamed

* Mr Kallel Mourad

* Compagnie Internationale de Leasing représentée par Mr Souki Salah.

- Renouvellement du mandat de FINOR représenté par Mr Karim Darouiche en tant que commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2021.

2019T00730SANB2

La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société Anonyme

En application du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa qui a eu lieu le 16 Janvier 2019, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 08 Avril 2019, sous le numéro 19702034, reçu numéro M036183, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport annuel de la société pour l'année 2017.

- Approbation des rapports des deux commissaires aux comptes sur l'exercice 2017.

- Approbation des états financiers 2017.

2019R01212SANB2

La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société Anonyme

En application du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa qui a eu lieu le 16 Janvier 2019, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 8 avril 2019, sous le numéro 19702033, reçu numéro M036175, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la continuité de l'activité de la société suivant les décisions des Conseils ministériels du 30 octobre 2014 et du 11 avril 2017 et la mise en œuvre d'un programme actualisé garantissant son équilibre financier.

2019R01213SANB2

Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société Anonyme

En application du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa qui a eu lieu le 4 octobre 2018, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 14 décembre 2018, sous le numéro 18705816, reçu numéro M100533, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la désignation d'administrateurs au conseil d'administration de la société.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2016.

2019R01214SANB2

La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine

La forme juridique : Société Anonyme

En application du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa qui a eu lieu le 4 octobre 2018, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 14 décembre 2018, sous le numéro 18705817, reçu numéro M100542, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la continuité de l'activité de la société et la mise en œuvre d'un programme actualisé garantissant son équilibre financier.

2019R01215SANB2

Changement de siège social

Société HAIFA

POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT

Société anonyme

Au capital de 5 315 000.000 DT

Siège social : Immeuble MIRAMAR 4ème étage App 4.6 Centre Urbain Nord 1082 Tunis

MF : 1605717B/A/M/000

RC : 1605717B

Selon procès-verbal du Conseil d'Administration de la société HAIFA POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT en date du 16 février 2019, enregistré à la recette des finances El Menzah 6 sous le numéro 19701272 quittance n°33863 du 6 Mars 2019, il a été décidé à l'unanimité des administrateurs le changement du siège social de la société à l'adresse suivante :

Immeuble MIRAMAR 4ème étage APP 4.6 Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

2019401830SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

LACAERO

S.A.R.L au capital de 100.000 D

Siège social : Immeuble SETCAR, GP1 Route de Sousse Km 13 Ezzahra

M.F : 1226610 E/A/M/000

Matricule CNSS : 555473-51

En vertu du P.V de l'AGO des Associés réunie le 25/02/2019 et enregistré à la recette des finances de Boumhal le 28/3/2019 sous le n°19700788 quittance n°20277, il a été décidé :

- D'approuver les états financiers des exercices 2015, 2016 et 2017,

- De renouveler le mandat du Commissaire aux comptes M Mohamed Samir Laabidi pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Un exemplaire dudit PV a été déposé auprès du Registre National des Entreprises de Tunis le 3/4/2019 sous le n°201916283.

2019T00724SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

Société AGRICOLE SYRINE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 4320 000, 000dt

Identifiant unique n° 0543776/M

Siège social : Ouzra Morneg Ben Arous

Suivant p.v de l'AGO du 23/4/2019 enregistré à la recette des finances de Morneg le 24/4/2019 sous le n°19700864 quittance n°M028647 les associés ont décidé le renouvellement du mandat du gérant Mr Salah Mabrouk.

Deux exemplaires du P.V du 23/4/2019 ont été déposés au greffe du registre national des entreprises le 26/4/2019 sous n°201920480.

2019R01219SRLB2

Sté CARRELAGE KAIROUAN

Capital social : 814000 dinars

MF : 590217Y

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 Janvier 2019 enregistré à la recette des finances Khawarizmi Kairouan le 11 Janvier 2019 sous n°19700164 quittance n°M002347 a été déposé en deux copies au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 26 avril 2019 sous n°201920590 il a décidé ce qui suit :

- Diminuer le capital social du 814000D à 390000D.

- Augmenter le capital social du 390000D à 856000D.

2019H00100SRLB2

Société ORION CONFECTION

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10 000,000 DT

Registre de commerce N°B24179872012

Matricule fiscal : 1266464KA M 000

Siège social : Zone Industrielle, Route de Tunis Kairouan 3111

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2019 enregistré à la recette des finances El Khawarezmi le 22 avril 2019 quittance n° M041362 enregistrement n° 19701885, la société ORION CONFECTION. Société à responsabilité limitée, au capital de 10.000 DT, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan sous n° 201920548 le 26/4/2019.

Il appert que l'assemblée a décidé :

- La Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes Mme Dhouha El Abed, CIN n°08467784 pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2019H00101SRLB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société : City Desk

SARL au capital : 1000 000 DT

Siège social : 45 bis Avenue Fattouma Bourguiba Soukra Ariana 2036

MF : 1489955 M

RC : B03258322016

CNSS : N°592691-21

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 octobre 2018 enregistré à la recette des finances, Rue de Paradis Ariana le 28 Février 2019, enregistrement n°19701413 quittance n°25851 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre national du registre des entreprises d'Ariana le 24 Avril 2019 sous le n°201919960, tous les associés ont décidé ce qui suit :

- Nomination du commissaire aux comptes, le cabinet d'expertise comptable (CEC) représenté par son gérant Monsieur Omar Ellouze, pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2019401814SRLB2

Société «COGITE»

SARL au capital de 73500 DT

111, Place Taher Hadded - Les Berges du Lac - 1054 Tunis

MF : 000/M/A/1303457/X

Suivant PV de l'AGO en date du 22/02/2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau le 6/3/2019, sous le n°19001397, Quitt 01853, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 21/3/2019 sous le n°201914130, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers arrêtés le 31/12/2018.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Nomination de Mme Houeida Khemeja nouvelle gérante pour une durée d'une année.

2019401819SRLB2

Extrait de PV de l'assemblée générale extraordinaire

Des associés de la société "LE FIGARO" SARL

Au capital 5.000 dinars

Siège social : 06 Rue d'Istambul Gammarth Supérieur 2070 La Marsa - Tunis

M.F : 1011798Q/A/M/000

Registre de commerce : B148382007

Il appert du PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société "LE FIGARO" qui s'est réunie le 12/4/2019 enregistré à la recette des finances Montplaisir sous le numéro 19802192 l'approbation et la délibération 1) De la cession de parts sociales effectuée par Mr Mohamed Habib Ben Chedli Zoukar, de l'intégralité de 300 parts au profit de la Société FASHION TUNISIA MANAGEMENT objet du PV de cession enregistrée à la recette des finances de la Marsa le 12/4/2019 sous le numéro 19100703 et 2) De la cession de 200 parts sociales effectuée par Mr Rami Ben Chedli

Zoukar, au profit de Mr Doudou Souheil titulaire de la C.I.N n°05164355 délivrée à Tunis le 30/01/2014, objet du PV de cession enregistrée à la recette des finances de la Marsa le 12/4/2019 sous le numéro 19100704, 3) Acceptation de la démission de Mr Mohamed Habib Ben Chedli Zoukar de la gérance de la société "LE FIGARO" 4) La nomination de Mr Doudou Souheil titulaire de la C.I.N n°05164355 délivrée à Tunis le 30/01/2014, 5) Mise à jour des articles 7 - 8 et 15 des statuts.

Le présent P.V a été déposé le 26/4/2019 au registre national des entreprises sous le n°20192593 et publié au journal le Temps le 2/5/2019.

2019401836SRLB2

Sté «CORPORATE FINANCE»

MF : 1042508N

Capital social : 1 000 DT

Suivant le PV extraordinaire en date du 02/7/2018 enregistré à la recette des finances le 21/9/2018, sous le numéro 18702902 quittance n°057478, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 25/4/2019. Il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Approbation de cession des parts sociales entre Monsieur Nabil Chabenne d'une part et Madame Nadia El Mejri et Monsieur Slim Mimouni d'autre part

- La démission et le départ de la gérante Madame Nadia El Mejri et lui donner quitus définitif et sans réserves pour toute la période de sa gestion en tant que gérant de la société.

- Acceptation de Monsieur Nabil Chabenne en tant que nouvel associé détenant la totalité des parts sociales de la société CORPORATE FINANCE.

- La nomination de Nabil Chabenne en tant que nouveau gérant pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus.

- Transformation de la forme juridique de la société à une société unipersonnelle à responsabilité limitée.

2019401837SRLB2

Société de Bonneterie de Luxe «SOBOLUX» - SARL

MF : 001381HAM000

Aff CNSS : 45400-04

Suivant PV de l'AGO en date du 8/7/2017 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 10/11/2017 sous le n°17802153 quittance n°M064588, dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du tribunal de première instance de Tunis le 15/8/2018 sous le n°201838737.

Il a été décidé ce qui suit :

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2009 à 2015.

- Nomination de Mr Adel Madhi commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

2019401840SRLB2

Société Dimassi de Textiles «DIMATEX» - SARL

MF : 0000407WAM000

Aff CNSS : 56094-28

Suivant PV de l'AGO en date du 8/7/2017 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 10/11/2017 sous le n°17802152 quittance n°M064584, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance de Tunis le 15/8/2018 sous le n°201838678.

Il a été décidé ce qui suit :

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2009 à 2015.

- Nomination de Mr Adel Madhi Commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

2019401841SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Busness Company Accessoires «BCAINT»

SUARL au capital de 21.000 DT

Rue Mohamed Badra Immeuble Emreude Montplaisir Tunis

MF : 11908057 V/A/M/000

CNSS : 552285-64

Suivant P.V d'AGE enregistré à la recette des finances Menzel Jmil le 24/4/2019 sous le n°19700624 Quittance n°M019165 il a été décidé ce qui suit :

- D'approuver la cession des parts faite en date de 21/3/2018.

- De nommer Mr Slaheddine Abdellatif nouveau gérant et Associé Unique.

2019401824SRUB2

Sté «TUNIS PROD» SUARL

MF : 1597768P/A/M/000

Suivant le PV extraordinaire en date du 7/01/2019, enregistré à la recette des finances Menzeh 9, le 27/02/2019, sous le numéro 19800792 quittance n°18498, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 26/3/2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à Turkie, Grombalia 8030, Nabeul.

2019401838SRUB2

AUTRES SOCIETES

Avis

Les Décisions d'une assemblée générale extraordinaire à sa deuxième convocation

Il est porté à la connaissance des adhérents de la société mutuelle de base de service agricole «EZZITOUNA» à bni Hassen et à tous ses concessionnaires que conformément aux recommandations de l'assemblée générale extraordinaire réunie le samedi 16 mars 2019 et annoncée le 18 février 2019, il a été décidé de Dissoudre le conseil d'administration et de nommer un comité de direction temporaire chargé de diriger la société dans l'attente de la nomination du nouveau

conseil d'administration ordinaire conformément aux dispositions de l'article 45 de la loi n°94 de 2005 du 18 octobre 2005 relative aux sociétés coopératives de services agricoles.

2019S00576SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce signé le 23/4/2019 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur Tunis du date du 24/4/2019 reçu n°M39427, n° d'enregistrement 19201588, Sté Electro Ennasr a vendu à Sté GLOBAL MARSA TRADING la totalité du fonds de commerce (vente Electroménager) sis 8 Rue Abdelhafidh Elmeki El Marsa. Les oppositions seront recueillies entre les mains de Me Besma Abbessi Avocate 6 Rue d'Angleterre Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk le 26 avril 2019.

2019T00719FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce signé le 23/4/2019 enregistré à la recette des finances Avenue Hbib Thameur Tunis en date du 24/4/2019 reçu n°M39429, n° d'enregistrement 19201589, Sté Electro Ennasr a vendu à Sté GLOBAL MARSA TRADING la totalité du fonds de commerce (vente Electroménager) sis 8 Rue Abd El Hafid El Meki El Marsa. les oppositions seront recueillies entre les mains de Me Besma Abbessi Avocate 6 Rue d'Angleterre Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk le 26 avril 2019.

2019T00720FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P. en date du 12/4/2019 enregistré à la recette des finances rue de Paradis en date du 22/4/2019 reçu n°56095 enregistrement n°19202891, la société Mohamed Béchir Malleh, S.U.A.R.L., M.F. 000/M/B/1042025/Y, domiciliée à la rue Abderrahmen Jaziri n°12 Tunis, a vendu la totalité du F.C. tout commerce exploité dans le local sis à l'avenue de l'environnement n°75 Borj Louzir Ariana, à Mr. Neder Samti (C.I.N. n°10001217) domicilié à la rue Ain Mastoura n°10 bis. Sidi Sarah Soukra Ariana. Les oppositions seront recevables entre les mains de l'acheteur au plus tard 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk du 27/4/2019.

2019T00727FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat édité par l'avocat de M. Ameen Bin Mesbah à Zaghouan et enregistré au dépôt financier à Aldandan le 28/11/2019 sous le numéro 1900470 n°012073M M. Soufyan Bin Al Azhar Bin Abdo Wahabi a vendu M. Khadija Bint Al Tayeb Ben Al Majri tout l'origine commercial utilisé dans la boutique sis à la rue Ibn Abi Diaf n°10, Manouba Central, qui est un salon de thé exploité sous le nom de "Panam" avec tous ses éléments matériels et moraux. Les objections sont acceptées chez la vendeuse dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au Journal officiel de la République Tunisienne.

2019T00743FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat enregistré à la recette des finances à la Goulette le 17/4/2019 sous le numéro 19202250, quittance numéro 5222, la Société PARATOP SUARL, a vendu le fonds de commerce sis au numéro 179, avenue Khaled Ibn Walid, Ain Zaghouan, Tunis, qui est exploité pour la vente des produits pharmaceutiques en détail et vente des produits para- médicals, avec tous ses éléments matériels et morals, à Madame Fatma Ghniya épouse Mohamed Saleh Edine Ben Mbarek, domicilié au numéro 5, avenue de l'aigle, la Soukra, Tunis.

Les oppositions éventuelles se feront chez la rédactrice du contrat, Maître Mariem Ben Moussa, domiciliée à l'avenue des usines, bloc C, 2ème étage, Mégrine 2033, dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du contrat mentionné ci-dessus au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 30/4/2019.

2019R01220FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp enregistré à la recette des finances de la nouvelle médina le 18/4/2019 quittance n° M039712 enregistrement n° 19201644 Mme Tounes Khlili titulaire de la CIN n° 02475049 a vendu à Mr Dhaw Dahwathi ضو الدهواثي titulaire de la CIN n° 09143870 les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce sis à l'avenue des martyrs n°86 Mourouj 1, exploité en la vente des fruits secs.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du Maître Brahim Hichri Avenue de France n°21 Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée le 27/4/2019 aux deux quotidiens à savoir Echourouk et Le Quotidien.

2019R01223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date le 5/4/2019, rédigé par Maître Ben Rhouma Hatem, titulaire de la C.I.N n°05118851, enregistré à Sousse le 10/4/2019 sous le numéro 19200788, quittance n°014226. La société PIZZA PAJOO, titulaire du matricule fiscal n°1412223/M a vendu à Monsieur Hannachi Ibrahim, titulaire de la carte d'Identité n° 02975319 du 6/02/2002 le fonds de commerce sis à Sahloul 1 Lotissement n°20 cité commerciale, Immeuble Hannachi, les oppositions doivent être signifiées dans un délai de vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains des acheteurs, qui ont élu domicile à la localité du fonds précité, la vente a été publiée aux quotidiens, Echourouk et le Quotidien du 26/4/2019.

2019S00591FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé à la municipalité de Akouda le 7/12/2018 et enregistré le 8/01/2019 à la recette des finances d'Akouda sous le numéro 19200037 Olfa Ben Ibrahim Mejri a vendu à Sana Ben Chikh la totalité du fonds de commerce le revant et qui est exploité comme pressing des vêtements R.C.n°A 0926772007 sis avenue de la République Akouda avec tous ses éléments corporels et incorporels et les oppositions seront faites chez le vendeur au lieu du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de cette publication un extrait du contrat a été publié au journal Echorouk le 19/01/2019.

2019S00593FCCC2

Contrat de don du fonds de commerce

Par un acte authentique conclu par les deux notaires Ben Ameur Adel titulaire du matricule fiscal num 1345649/j et son assesseur Hagui Abdel Wahed daté le 29/4/2019 enregistré à la recette des finances de Akouda quittance num M017070, Mme Wafa Bent Abdelhamid Ben Ahmed Zayeni titulaire de CIN num 08463989 a donné à son mari Faycel Ben Fredj Ben Youssef Boukadida titulaire de CIN num 05559409 tous le fonds de commerce dont son activité la vente des chaussures situé à Akouda Sousse matricule fiscal n°952575G, avec une valeur de cinq mille dinars (5.000 dt).

Et par ce dernier contrat de don la totalité de propriété de ce fonds de commerce sera pour Mr Faycel Boukadida.

2019S00598FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 01/02/2019 enregistré à la recette des finances avenue Mahata Tunis le 19/4/2019 sous le n°19202667 quittance n°M032050 Mrs Mohamed et Habib et Zouhir et Laila et Faiza et Hafed et Nabila héritiers feu Brahim Mejdoub ont vendu à Bilel et Yassine Bassem fils de Noureddine Fendri le fonds de commerce exploité comme hôtel de suisse non classé au local situé rue suisse n°5 Tunis (titre f n°50075 Tunis) avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains des acquéreurs à leur domicile élu chez Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri, Rue de Kairouan, Im Intilaka Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les parties ont élu domicile à l'adresse de leur avocat.

Cet extrait est paru au quotidien Essabeh du 23/4/2019.

2019X00612FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP en date du 8/4/2019 enregistré à la recette des finances Chihia Sfax en date de 11/4/2019 quittance n°M019097 enregistrement n°19200260; Mr Rassem Jmel titulaire de la CIN n° 11032302 datée le 7/5/2014 a vendu à Mr Motie Derbel titulaire de la CIN n°08849578 datée le 30/3/2019, la totalité d'un fonds de commerce a usage Restauration rapide «Pizzaria Della» avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à la route Teniour km 6.5 Avenue Habib Ayadi Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains de rédacteur de l'acte maître Kamel Ben Messaoud à l'adresse du cabinet sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2ème étage Sfax dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au j.o.r.t.

Cette annonce a été publiée à Chourouk le 27/4/2019.

2019X00636FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP en date du 12/4/2019 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax en date de 16/4/2019 quittance n°M040161 enregistrement n°19200897; Mr Ala Eddine Garbi titulaire de la CIN n° 11076157 datée le 25/02/2014 a vendu à Mr Yassine Garbi titulaire de la CIN n°08858924 datée le 6/02/2012, la totalité d'un fonds de commerce à usage «vente des matériaux ferreux» avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à route Gremda km 9 Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce route Gremda km 9 Sfax dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au jJORT..

Cette annonce a été publiée à Chourouk le 27/4/2019.

2019X00637FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 12-19- avril 2019 et enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba à Sfax le 22 Avril, quittance n°37800 enregistrement n 19201613, Mohamed Lakdhar Ben Abederrazek Ben Hmed né le 4/6/1991 titulaire de la CIN 11001465 délivrée à Tunis le 11/9/2009 sis à la route Matar Km 2.5 Sfax a vendu à Hassen Ben Bouali Ben Brahim Ben romdhan né le 30/7/1998 titulaire de la CIN 11108794 délivrée le 18/5/2016 sis à route Manzel Chaker Km 2 pour le compte de son frère Makram Ben Bouali Ben Brahim Ben Romdhan né le 7/8/1982 titulaire de la CIN 08750624 délivrée le 22/5/2013 sis à la route Matar, Km 4 Sfax en vertu d'un acte de procuration daté du 6/3/2019 tout le fonds de commerce sis à la route Matar Km 7 Sfax exploité en fabrication et vente de pains et de boulangerie et pâtisseries.

Les éventuelles oppositions seront effectuées chez Maître Noeemen Abidi sis à immeuble Intilaka Bloc "c" 4ème étage Ap 7 Sfax matricule fiscal n° MF : C/1040093 et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent dans le, journal officiel de la République Tunisienne. Au delà de ce délai les oppositions n'auront aucun effet.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 24/4/2019.

2019X00640FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte SSP du 2/12/2013 enregistré à la recette des finances de Abou Kassem Chebbi Sfax le 24/4/2019 enregistrement n° 19201312, Quittance n° M057400 Ms Hamadi Ghorbel a vendu à Ms Belabed Kamel et Ms Belabed Imed la totalité du fonds de commerce qui se présente en vente de légumes et ce avec tous ces composants matériels et morals sis à la rue Essabeghine n°12 la Médina Sfax.

Les éventuels créanciers sont appelés à produire leurs créances entre les mains du Ms Belabed Imed sis à la rue Essabeghine n°12 la Médina Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

Ce texte a été publié aux journaux Echourouk le 25/4/2019 et le quotidien le 25/4/2019.

2019X00641FCCC2

Cession de parts d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 05, 06, 12 avril 2019, enregistré à la recette des Finances Diar Elwafa, Sfax le 19 avril 2019, sous le numéro 19201880, Wafa Kammoun, Neila Kammoun, Hassen Kammoun, Faouzia ;Charfi, Fairouz Kammoun, Nour Elhouda Kammoun ont vendu à Hamdi Kammoun, les parts indivises du fonds de commerce qu'ils exploitent pour magasin sis au rez-de-chaussée de l'immeuble Zaitoun 06, rue Houssine Bouzayene; nommé "A.I.A".

Les oppositions se font au local où est exercé le fonds de commerce objet du contrat sus-mentionné, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble Zaitoun 06, rue Houssine Bouzayene dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce, au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Assabah du 26 avril 2019 numéro PS190275.

2019X00642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé le 28 mars 2019 à la municipalité Sfax rédigé par Maître Chafik Jamoussi avocat à Sfax ; enregistré à la recette des finances avenue Mohamed Maarouf Sousse le 10.4.2019 sous le n°19200845 reçu n°M032480, Zohair Saiidana a cédé à Samir Bn Amar la totalité du fonds de commerce vente vêtement artisanale sis à souk erobaa n°31 Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de quinze mille dinars (15000.000 dinars).

Les oppositions doivent être formulées à l'acheteur Samir Bn Amar à son adresse route de Tunis km 1 Immeuble zahaf route 1 Sfax, dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le quotidien en date du 26 avril 2019

2019X00649FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 25/4/2018, enregistré à la recette des finances Midoun le 30/4/2018, numéro d'enregistrement 18201366, numéro de reçu M026831, Monsieur Khaireddine Ben Mohamed Dhouimer, employeur, demeurant à la route Médenine klm 1 Zarzis, a vendu la totalité du fonds de commerce à usage Restaurant, sis à route kantra Midoun Djerba, avec ses éléments corporels et incorporels, et ce à Monsieur Taoufik Ben Taeib Karboul, employé à l'étranger, demeurant à Midoun Djerba, selon les conditions indiquées au dit contrat.

Toutes les oppositions doivent êtres faites à l'adresse du fonds de commerce sis à route Kantra Midoun Djerba dans les délais légaux : 20 jours de la date de la publication de cet avis à la même adresse de local.

2019M00214FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 5/3/2019 enregistré à la recette des finances de Midoun le 18/3/2019 sous le n°19200910 reçu n°M020852, la société «STELLINA» société à responsabilité limitée, titulaire du registre de commerce n° B20103802014 et de matricule fiscal

n°1350856Y sis à route d'aghir midoun jerba 4116 a vendu son fonds de commerce exploité aux locaux n°3, 4, 5 de bâtiment de Mostafa Chahed sis à rue de Liberté Midoun Jerba ayant pour activité principale «fabrication et vente de sorbet et gâteaux» avec tous ses éléments physiques et morals à Monsieur Karim Ben Abderrazek Ouechtati, titulaire de la CIN n° 05755624 délivrée le 5/4/2017.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 5/4/2019 en arabe p 38 et au journal «Le Quotidien» en français p 23.

2019M00215FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 5/3/2019 enregistré à la recette des finances de Midoun le 18/3/2019 sous le n°19201039 reçu n°M029183, la société «STELLINA» société à responsabilité limitée, titulaire du registre de commerce n° B20103802014 et de matricule fiscal n°1350856Y sis à route d'aghir midoun jerba 4116 a vendu son fonds de commerce sis à rue Saleh Ben Yousef Houmet souk jerba ayant pour activité principale «fabrication et vente de sorbet et gâteaux» avec tous ses éléments physiques et morals à Monsieur Karim Ben Abderrazek Ouechtati, titulaire de la C I N° 05755624 délivrée le 5/4/2017.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 9/4/2019 en arabe p 31 et au journal «Le Quotidien» en français p10.

2019M00216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 8/01/2019 enregistré à la recette des finances de Djerba le 6/2/2619 sous le n°19260452 reçu n°M008494, Monsieur Kamel Ben Mohsen Ben Habib Harrabi, titulaire de la C I N°04337124 délivrée le 16/8/2004 a vendu son fonds de commerce sis au rond-point rue de Liberté Midoun Djerba ayant pour activité principale «argile et décoration» avec tous ses élément physiques et morals à Monsieur Abderrazek Ben Taher Ben Rhouma Ettouil, titulaire de la C I N° 05759411 délivrée le 17/01/2009.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 11/4/2019 en arabe p 30 et au journal «Le Quotidien» en français p 23.

2019M00217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Hammamet le 11/4/2019 quittance n° M054407 enregistrement n°19201703 monsieur Zied Ben Monji Ben Mohamed Jaziri a vendu à monsieur Aymen Ben Habib Kathab Ben Mohamed Ben Soussi le fonds du commerce sis à l'avenue Ettahrir à Hammamet et servant à tout commerce sauf café et restaurant. Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours à partir de la publication dans le JORT entre les mains de Maître Hicham Trabelsi dont le cabinet est sis à l'avenue Habib Bourguiba Hammamet.

2019N00381FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P enregistré à la R.F, rue du Sahel, en date du 18/4/2019 sous le n°19200747, M. Ali Benali a vendu à M. Nafti Ben Ali la totalité du F.C de boulangerie sise au 32, rue Mustapha Zemzem, El Ouardia, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

La présente publicité a été publiée sur les journaux «La Presse» et «Essahafa» du 25 avril 2019.

Les oppositions sont reçues auprès de l'acheteur après les délais légaux de la publicité au JORT.

2019401810FCCC2

Location gérance libre

Résiliation d'un contrat de location d'un Fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé dont la légalisation de signature est le 30 mars 2019, enregistré le 16 avril 2019 à la recette des finances les Berges du Lac quittance n°M042782 enregistrement n°29302674, dont l'objet est la résiliation du contrat de location du fonds de commerce signée entre Mme Zohra Aloulou et Sté JAD sis au rez-de-chaussée centre commercial «nawraz» n°4 aux Berges du Lac pour toute activité commerciale et la vente des vêtements et des sous vêtements.

Cette annonce est publiée au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens «Achourouk» et «Le Quotidien» en date du 25/4/2019.

2019T00728FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Houmt souk Djerba, sous le n°19300498, quittance n°M012889, Monsieur Abdelmajid Hajji titulaire de la CIN n°03499619 délivrée à, Tunis le 16/8/1996, loue à Madame Amira Ben Ezzidine titulaire de la CIN n°083 10968 délivrée à Tunis le 24/01/2019,

la totalité du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée, immeuble Hajji, avenue Habib Bourguiba, Houmt Souk Djerba pour l'activité du bureau de change.

2019M00218FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 8/4/2019 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 23/4/2019 sous le n° d'enregistrement 1930837, quittance n°18435 M. Ridha Ben Elsadk Elhani a loué le fonds de commerce d'un local sise à 43 et 45 rue Bourguiba à Mr. Mohamed Ali Ben Jmeaa titulaire de la CIN n°05298076 délivrée le 16/01/2014 pour la réalisation de l'activité «Agence de voyage» renouvelable chaque 1 ans.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 27 avril 2019.

2019401815FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

En vertu d'un contrat de location enregistré à la recette des Finances Avenue Habib Thameur Tunis le 16/4/2019 sous le n°19301474 quittance n°35912, société 7 étoiles Ben Hmida titulaire de M.F n° 1293659 Y représenté par la gérante Mme Mariem Ben Hmida loue à Société Alfa Shoes SARL titulaire de MF : 1604065 H représenté par le gérant Mr Mohamcd Ben Hssan Louati titulaire de CIN n°00710283, la totalité du fonds de commerce pour exercer l'activité de vente de chaussures, sis au 11 Rue Charles de Gaules Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont acceptées chez Maître Mohamed Taher Barguaoui à l'adresse suivante : 2 Rue Sfax 2ème Etage Bureau 10 Ben Arous, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourourk» et «le Quotidien» le 28/4/2019.

2019401822FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

En vertu d'un contrat de location enregistré à la recette des Finances Avenue Habib Thameur Tunis 16/4/2019 sous le n°19301475 quittance n°35917, Mr Taoufik Ben Kamel titulaire de CIN n°00787456 loue à Société Alfa Shoes SARL titulaire de MF : 1604065 H représenté par le gérant Mr Mohamed Ben Hssan Louati titulaire de la CIN n°00710283, la totalité du fonds de commerce pour exercer l'activité de vente de chaussures, sis à Rue Charles de Gaules n°1 Tunis (ongle Rue Hanoun), avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont acceptées chez Maître Hichem Mesbii à l'adresse suivante : Rue Petite Malte n°11 3ème Etage Bureau 301 Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourourk» et «le Quotidien» le 28/4/2019.

2019401823FCCC3

Location - Gérance

En vertu d'un acte ssp daté du 6 Février 2019 et enregistré à la recette des finances d'El Menzah IV Tunis le 3 avril 2019 (Enregistrement n°19302006 quittance n°52854). La société Couleur Café SARL dont le siège est sis à la rue Ere Nouvelle n°119 cité NASR 2 Ariana MF : 1391874 B a loué en gérance libre à la société Excel Services, SARL dont le siège est sis à la même adresse, MF : 1428407 A, le fonds de commerce de Buvette sis à la rue Ere Nouvelle n°119 Cité NASR II Ariana avec tous ses éléments matériels et immatériels.

Les oppositions se font entre les mains de la locataire dans les délais légaux.

Cet avis a été publié au journal «Ech Chourouk» du 26/4/2019.

2019401828FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Encadrement des Jeunes de Tunis du CSS (EJT-CSS)».

Siège : 2 rue Sghaier Aouedni - Av. Mouheddine Klibi El Manar II, Tunis.

Objectifs :

Encadrement sportif ainsi que culturel pour les jeunes.

Fournir le soutien moral et matériel pour le club sportif sfaxien.

Développement, organisation, et encadrement du public du club sportif sfaxien.

D'une manière générale l'association organise des activités sportives et culturelles.

Président de l'association : Ahmed Zahaf

Secrétaire général : Khaled Fourati.

Trésorier : Amine Jarraya

N° de l'envoi recommandé : RR265726203TN.

2019T00682APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Maison de la Francophonie à Tunis

Siège social : Lycée Pierre Mendès France, Mutuelle-ville, Tunis

Objet de l'Association : Scientifique et Culturelle

Objectifs de l'Association :

1- Renforcer et accroître le sens d'amitié et de solidarité entre les pays francophones.

2- Participer au développement des relations d'amitiés avec les autres maisons, institutions et pays francophones par l'organisation d'activités dans les domaines social, culturel, touristique et scientifique selon les textes en vigueur,

3- Promouvoir et faire connaître l'histoire et la civilisation de la Tunisie à l'échelle Internationale.

Bureau Fondateur :

Président : Ben Azzeddine Chams

Vice Président : Abdelghani Adnane

Secrétaire Général : Abdelmoula Naouel

Trésorier : Jebeniani Arbia Jihéne.

2019T00713APSF1

Association "khod bi yadi"

Objet : caritatif, éducatif et culturel

Objectif : apporter de l'aide aux nécessiteux.

La participation dans la promotion du patrimoine culturel sur le plan national et international

Siège : 4 rue elmanjour Tunis

Président : Jalila Labidi

Secrétaire générale : Mahbouba Labidi

Trésorière : Afef Chouchani.

2019T00714APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association les collines du Manar1

Siège : 10 rue Tanit notre Dame, Tunis

But : Œuvrer pour améliorer les conditions de vie, faire le lien avec les autorités locales et développer l'esprit de citoyenneté.

Membres :

Mr Jalel Dabbaji : Président

Mr Hammadi Ben Mime : Secrétaire général

Mlle Anissa Khedheiria : Trésorière.

2019T00715APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : association allemande de l'éducation des adultes et l'alphabétisation (D.V.V. Internationale Tunisie)

Adresse : cité les bosquets App. 12 bloc 2 el Manar 1

Objectifs : contribuer au développement des mécanismes de l'éducation des adultes.

Irradiation de l'alphabétisme sous toutes ses formes.

Membres fondateurs : Dounia Ben Miloud

Monia Manai

Mariem Mlaoueh.

2019T00726APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association «kilma pour l'enseignement et la culture»

Adresse : 30 rue Slimane cité Nassim Mhamdia Ben Arous

Les objectifs :

1) aider les jeunes non-scolarisés à l'accompagner et à contribuer à ouvrir les horizons devant eux afin de faciliter leur intégration

2) contribuer à protéger les jeunes non-scolarisés contre la criminalité, l'extrémisme et l'immigration clandestine

3) Promouvoir l'esprit de citoyenneté et instaurer un climat de confiance et favoriser les jeunes déconnectés de l'éducation et les encourager à participer aux affaires publiques

Président : Amdouni Rabeh

Trésorier : Ammari Abdessatar

Le secrétaire général : Ben Mesmia Chaima.

2019R01216APSF1

Constitution d'un syndic résidentiel

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale constitutionnelle en date du 29/9/2018, enregistré à la recette des finances Bir El kassaa le 16/10/2018 quittance n°M025197 et enregistrement n°18700978, il a été décidé la constitution d'un syndic résidentiel.

Nom : Syndic des propriétaires et des résidents de la résidence AZIZ

Siège social : Résidence AZIZ - Les Jardins de Carthage

Objet : règlement d'ordre intérieur de la résidence AZIZ

Direction :

- Mr Daoud Anis : Président

- Mr Hdiji Mohamed : Trésorerie.

2019R01221APSF1

Constitution d'un syndicat de copropriétaires de la résidence BALI

En vertu du PV de l'assemblée constituante du syndicat de copropriétaires de la résidence «BALI» tenue le 5 janvier 2019 et enregistré le 15 février 2019 à la recette des finances à Ez-zahra, sous le numéro 1970028, quittance n°M00736; le syndicat de copropriétaires de la résidence BALI a été constitué sous l'appellation «Syndic du complexe résidentiel immeuble BALI», 02 rue Ibn Khaldoun 2034 Ez-zahra avec élection du bureau du syndicat : Mme Wahiba Bali présidente du syndicat, Melle Oumaïma Bali trésorière.

2019R01227APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des enfants de Tunisie pour les personnes ayant des besoins spéciaux et l'autisme

Siège social : Route de l'Aéroport km 4 quartier de cité ennour rue khayre Edin Razi PTT 3071 Sfax

Objectifs : Contribuer à la prise en charge des enfants ayant des besoins spéciaux et de l'autisme.

N° P.V constat : 17514 en date du : 6 septembre 2018.

2019X00639APSF1

Constitution d'une amicale

Suivant procès constat sous le n°2299 du 11/10/2018 établi par le maître Mohamed Jebabli huissier notaire et suite à la lettre recommandée avec accusé de réception n°RR248816941 TN en date du 11/10/2018 une amicale a été constituée.

Dénomination : amicale des cadres et agents de la société régionale de transport de Jendouba

Siège social : direction générale de la société régionale de transport de Jendouba

Objectifs :

- Organisation et réalisation des actions culturelles et de loisirs pour les adhérents

- Assistance et services d'aspects sociaux pour les adhérents

- Comité de direction :

- Président : Mme Faouzia Khalfaoui

- Secrétaire général : Mr Youssef Zouaoui

- Trésorière : Mme Olfa Labidi.

2019C00055APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal n°4983 en date du 7/8/2018 établi par le maître Aribi Ahmed huissier notaire et suivant une lettre recommandée en date du 7/8/2018 sous le n°RR224660136TN destinée à monsieur le secrétaire général du gouvernement avec notification d'accès en date du 14/02/2019.

Une association de nature amicale a été constituée :

Nom de l'association : ASSOCIATION AMICALE DES AGENTS DE LA SOCIETE LES SALINES DE TATAOUINE

Adresse : Usine de la société les salines de Tataouine

Objectifs : elle a pour but de connecter le lien connaissance et d'amitié entre les agents et les ouvriers de la société et réaliser des activités culturelles et récréatives pour passe-temps au profit de ses engagés

Président : Bouadhla Miloud

Secrétaire général : Zahhafi Lazhar

Trésorier : Lboudi Dhaou

Nombre de membres : 08.

2019M00194APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°8191 en date du 30/01/2019 établi par le maître Zied Mtimet huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 11/02/2019 sous n°RR 261784903 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusée de réception en date du 18/3/2019, une association de nature civile a été constituée :

Nom de l'association : Association de développement El Hichem.

Adresse : bureau 201; Immeuble Tanol Av. Farhat Hached Zarzis 4170

Objectif :

- Le développement local culturel, économique, et social.

- Renforcer la culture citoyenne.

Président : Sami Ben Saad Chibani

Secrétaire général : Walid Ben Mohamed Bouajila

Trésorier : Miloud Ben Dhaou Mejaat.

Nombre des membres : quatre membres.

2019M00199APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Fawanis

Adresse : 2, Rue Calatrava, Riadh el Andalous, Ariana, 2058.

Objectif : La sensibilisation du citoyen et en particulier la jeunesse sur l'importance de la question environnementale et sanitaire ainsi que ses répercussions sur l'équilibre naturel et la santé de l'humain.

Fondateur : Mohamed Moncef el Felah

Secrétaire général : Jied Aouij

Trésorier : Rached Kharrat.

2019401811APSF1

Constitution d'un club

Nom du club : Club Ibn Sina d'échec

Local du club : Complexe Ibn Sina rue 10321 El Ouardia 4.

Les membres :

Bousnina Mourad

Klai Abdelhalim

Elhidri Lotfi

Ellefi Elmoukhtar.

Les objectifs : Formation et encadrement des Jeunes, amélioration de leurs capacités physiques et techniques et leur promotion au plus haut niveau du sport et de l'éthique.

2019401835APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Selon PV de l'AGO du syndic des propriétaires de l'Immeuble ARCOPOLE El Mourouj 5 - Ben Arous en date du 20/01/2019 enregistré à la recette des finances El Mourouj n° d'enregistrement 19800642 et qui a eu lieu au siège du syndic sis à l'Immeuble ARCOPOLE El Mourouj 5 - Ben Arous, il a été décidé la nomination de :

- Mr Mehdi El Ourari : Président du syndic

- Mr Karim El Karboul : Secrétaire général

- Mr Hamdi El Mansr : Trésorier

- Mr Adnen El Maaroufi : Membre.

2019T00742APSF2

Association Sportive du Groupement de Santé de Base de Tunis Sud

En vertu du procès-verbal de la cession tenue le 01/02/2019 et enregistrée au bureau de recette des Finances à Sidi Hssine le 28/02/2019 sous le n°19700635 reçu : M020533 la composition du bureau de l'association est devenue comme suit :

- Président : Mounir Melki

- Secrétaire Général : Hamma Abbassi

- Trésorier : Tarek Riahi.

2019R01210APSF2

Dissoudre une association sportive

Conformément au procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2019, il a été décidé de dissoudre l'Association tunisienne de Choy Li Fut et Tai Chi Chuan et ceci après l'approbation du bureau exécutif de l'association et des structures concernées.

2019R01222APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Mondher Saighi

Tel : 71.334.163

MF : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC N°B140831996, ayant son siège au 5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Seifeddine Hammami, CIN n°08146702 représenté par Bassam Ben Youssef CIN n°04779826 suivant la procuration enregistrée le 14/12/2011, demeurant à n°2, rue de Carthage, cité Ennajeh, Menzel Bourguiba Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Saighi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : Les 2670,833/64100 parts indivises faisant partie du TF n°51840 Bizerte parcelle n°381 consistant en un lot de terrain à usage d'habitation de 2670,833 m² sis à Hencheir chlaghmya Menzel Bourguiba l'ensemble du titre est situé en zone urbaine contenant des routes projetée des 20 et 15 mètres de largeur, il est délimité à l'intérieur par la route n°54 allant vers Mateur à l'est la parcelle n° 380 objet du titre n° 135057 au nord le titre 134477 et à l'ouest la parcelle n° 382 objet du titre n°135057.

Mise à prix : 160.249,980 d plus frais de la première audience 2.932,716d et frais de la deuxième en sus.

Date et lieu de la vente : 28 Mai 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Bizerte.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier de charge au greffe de la chambre des criées prés du tribunal de 1ère instance du Bizerte et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2019T00722VEPA1

Vente aux enchères publiques

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Mondher Saighi

Tel : 71.334.163

MF : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC n°B140831996, ayant son siège au 5bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Abdelmajid Dhaifallah, CIN n°06500774 demeurant au n°27, rue Gutenberg, 93500 Pantin 250 France.

Avocat poursuivant : Maître Saighi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : Objet du titre n°576723 Nabeul dénommé «Elichtirakia» consistant en un lot de terrain de 1167 m² sis à la route n°16 menant de Tunis vers le cap bon Nabeul, la partie EST d'une superficie de 641 m² dans laquelle on a construit une habitation individuelle moderne alimentée en eau, électricité et chauffage central à gaz qui se compose de 3 chambres, cuisine, salle de bain, douche et deux balcons, du coté gauche du jardin se trouve un garage couvert donnant sur la voix publique.

Le plafond de l'immeuble est en béton armé, le parterre en carrelage marbré, les portes et les fenêtres en bois et protégés par le fer forgé, la partie Ouest restante se caractérise par un terrain nu de 706 m².

Mise à prix : 316.182,000 d plus frais de la première audience 2.537,000 d et frais de la deuxième en sus.

Date et lieu de la vente : 27 mai 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Grombalia.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier de charge au greffe de la chambres des criées prés du tribunal de 1ère instance du Grombalia et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2019T00723VEPA1

Vente sur saisie immobilière

Créancier poursuivant :

Mohamed Farouk B Mansour, tunisien, ouvrier à l'étranger demeurant à Akouda, titulaire de la CIN n° 05574089, sans matricule fiscal, son avocat Me Amor Boukadida demeurant à Sousse, Rue Béchir Sfax n°2, M.F. 298969Z, l'avocat poursuivant.

Débiteur saisi :

M. Kamel B Cheikh Souguir, propriétaire; demeurant à Akouda Rue Salem B Hmida. CIN n°02833179 sans matricule fiscal.

Immeuble mis en vente :

La totalité de la parcelle n°2 du plan de l'O.T.C, objet du titre foncier n°56798 Sousse; consistant en un terrain agricole, donnant sur la route GP.1, au niveau de l'échangeur menant à chott Meriem, dans une zone agricole non aménagée; d'une superficie de 360 m².

Mise à prix :

54000 D, suivant l'estimation de l'expert Ameur Abdallah, frais d'adjudication en sus.

Date de la vente :

Le mardi 28/5/2019 à 9h du matin par devant la chambre des criées du tribunal de Sousse 2.

Visite de l'Immeuble :

Chaque dimanche de 9h du matin à 17h de l'après midi.

Pour de plus amples renseignements, contacter le greffe du tribunal de Sousse 2 ou l'étude de Me Amor Boukadida, avocat poursuivant, 2 Rue Béchir Sfar, Sousse.

N.B : la participation à l'adjudication n'est possible que pour celui qui a consigné le tiers de la mise à prix et par l'entremise d'un avocat.

2019S00574VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière d'un immeuble immatriculé

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, avenue de l'armée, Imm. laadhar 1er étage.

Partie poursuivante : Société Tunisienne de Recouvrement des Créances STRC, représentée pour cette fin par son D.G dont le siège social est à 52 avenue Habib Bourguiba 1001 Tunis, inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B196131999, Matricule fiscal 1237/NP/M/000.

Partie poursuivie : Mohamed Ben Ahmed Sellami, commerçant et maintenant expert auprès de la justice, son R.C est inconnu, demeurant à Sfax, route d'elmahdia elbosténe.

Propriété à vendre : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°10033 Sfax dénommé «Hela» qui consiste en un terrain clôturé situé au nord ouest de Sfax, avenue elbosténe à coté des chemins de fer allant de Sousse vers Sfax et au bord de la rue Sfax, sa superficie est de 551 m² sur laquelle est bâti une villa de deux niveaux détaillés comme suit :

*un rez-de-chaussée d'une superficie de 212m² qui se compose d'une large véranda avec un couloir, un séjour, un salon, une chambre, une salle de bain, une douche, une cuisine avec une véranda et un escalier pour l'étage.

*un étage d'une superficie de 212m² qui se compose d'un hall, 3 pièces, une salle de bain, une cuisine avec un balcon, un séjour, un salon avec deux balcons et un escalier destiné à monter le faite de l'édifice d'une surface de 50m² à peu prés. Dans l'angle nord de l'immeuble se trouve un garage d'une superficie de 24m² à peu prés, le garage est délaissé, son plafond n'existe plus.

Le sol de l'immeuble est partiellement revêtit d'un faux plafond. La villa est entourée d'un jardin et équipée d'eau potable, d'électricité et de chauffage centrale.

L'immeuble est limité au sud par lahbayeb, à l'est par Moalla, au nord par Koubaa et à l'ouest par une rue puis les chemins de fer.

Mise à prix : elle est estimée à cinq cent vingt mille dinars (520.000d.000) frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : le lundi 27/5/2019 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax sis à Sfax rue Victor Hugo à partir de neuf heure du matin.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire Irrévocable. Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax.

L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à cinq cent vingt mille dinars (520.000d.000). Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2019X00645VEPA1

Vente immobilière

Maître Houda Jaidi Avocat

11 Av Ali Balhouen Sfax

Poursuivant : Abdelatif Jlaiel, ouvrier à l'étranger, domicile élu bureau Maître Houda Jaidi, 11 Av Ali Balhouen Sfax.

Partie saisie : Ezadine Jlaiel, CIN : 01015342, ouvrier à l'étranger cité essaada 2 seniat Fraj boucher, domicile élu bureau Maître Mohamed Safi av Abouel Kacem Chebbi Colisé escalier «j» 2ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Houda Jaidi Avocat, 11 Av Ali Balhouen Sfax, matricule fiscal 1192879/Y.

Immeuble objet de la poursuite : Terrain sis sidi belhasan Mahres, Superficie 245 m², longueur 21,20 m, largeur 11,60 m, comporte une maison, comporte 2 chambres, salon, cour non couverte, et un sellier. Limité au sud Bahri, à l'est Neji Barkakkah, à l'ouest Sadoc Fraj, au nord rue d'oû l'entrée de la maison.

La mise à prix : 88.200,000 dinars après déduction de 40%.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le mercredi 29/5/2019 à 9 h et les heures qui suivent dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Sfax2 affaire n°1212.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2019X00646VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Suite à un surenchère d'un sixième de prix

(Affaire n°5312)

Etude Maître Ayadi Mohamed

Avocat au 7 rue Ali Bech Hamba Sfax

MF : 581078/E/A/P/000

Il sera procédé à la vente immobilière suite à une surenchère d'un sixième du prix, à la chambre des criées du Tribunal de 1ère instance de Sfax sis à la rue Abou El Kacem Echebi Sfax le lundi 3/6/2019 à 9 heures du matin :

A la demande des surenchérisseurs :

Elbechir Ben Mokhtar Rkik, ouvrier à l'étranger CIN : 01313563, sis à la route de Gabès km 8 Sidi Abid Sfax.

Ridha Ben Ali Masmoudi, agricole, CIN 01327452, sis à la route Menzel Chaker km 5,5 rue El Chabeb El Ain Sfax.

Partie poursuivante : Abderraouf Ghorbel syndic de la faillite Société de travaux du Magreb Arabe, SARL, (en faillite) immatriculé au registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax n°B1134571997 sis à l'avenue Habib Bourguiba bloc «c» 5ème étage bureau 58 Bab Bhar Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Farjallah avocat à la cour de cassation, 13 place Marbourg Sfax.

Partie saisie : Société de travaux du Magreb Arabe SARL, (en faillite) immatriculé au registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax n°B1134571997 représentée par le syndic de la faillite Abderraouf Ghorbel, sis à l'avenue Habib Bourguiba Bloc «c» 5ème étage bureau 58 Bab Bhar Sfax. Matricule fiscal : n°0044927f.

Avocat surenchérisseur : Maître Ayadi Mohamed avocat à la cour de cassation 7 rue Ali Bech Hamba Sfax.

Adjudicataires : 1) Anis Ben Moncef Jarraya CIN 08829087, Gérant de société, sis à la résidence El Hadeek Bou Zaein 2ème étage appartement n°3 Sfax.

2) Nabila Bent Ahmed Derbel épouse Wahid Derbel, sans profession, CIN 01314139 sise à la route Teniour rue Abou el Kacem Echebi Chihia Sfax.

Participant à l'adjudication : Nidhal Ben Ezzedine Ktata CIN 08196597, directeur commercial de société, sis à l'Avenue de la Liberté 7 rue 25 juillet Cheihia Sfax.

Immeuble saisi : le terrain consiste dans l'ensemble du terrain nommé «Maghribia» objet du T.F n°86393 Sfax, sis à la route de Taniour km 10 Sfax, ceinture reliant Route Gremda et route Taniour.

Ce terrain est clôturé, de superficie 3257 m² sur laquelle sont édifiées un petit studio du gardien un wc, une petite cuisine externe, une chambre pour les ouvriers et trois bureaux, dépôt et atelier de réparation.

Mise à prix : deux cents cinquante huit mille cinq cent quatre vingt dinars (258580,000) ainsi que les frais de poursuite de cette étape.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 3/6/2019 à partir de 9h du matin à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax rue Abou el Kacem Chebbi Sfax.

La visite de l'immeuble est possible au cours des jours de la semaine.

Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax, ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Farjallah.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'audience, et pour les étrangers ils doivent en plus se munir des autorisations exigées.

2019X00648VEPA1

Vente aux en chères publiques

Maître Fersi Montassar

Avocat à la cour d'appel

Av Maghreb Arab Imm Ben Jilani

2ème étage bureau n°5 Jendouba

Tel : 78.614.492

MF : 1009702X/P

L'avocat poursuivant : Maître Fersi Montassar, avocat à la cours d'appel, Avenue Maghreb Arabe Immeuble Ben Jilani 2ème étage bureau N°5 Jendouba matricule fiscal N°1009702X/P.

Demanderesse : Banque de l'habitat, Société Anonyme dont le siège social est à Tunis 18, Avenue Mohamed V, représentée par son Président Général Matricule fiscal N°0024588WAM000.

Demandé : Inoubli Yazid Ben Mosbah Ben Abdallah demeurant à Souani délégation Jendouba du Nord CIN n°02508152 du 16/08/2006.

Propriété saisie :

La totalité de l'immeuble immatriculé dénommé «YAZID» objet du titre foncier 11241 Jendouba sis a Souani délégation Jendouba nord d'une superficie de 113437 m² (dont une

partie plantée d'oliviers, de figuier de grenadines et le reste est occupé par les grandes cultures ainsi qu'une demeure et une écurie.

Mise à prix : cinq cent mille dinars (500.000d.000) évaluée par expertise selon les normes en vigueur.

Date et lieux de la vente :

La vente aux enchères publiques aura lieu le 28/5/2019 à 9 h devant le tribunal de 1ère instance du Jendouba.

Visite de l'immeuble : la visite peut avoir lieu tous les jours de la semaine durant l'horaire officiel.

2019C00053VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Enditeur : Attijari Bank réside au 95 Av La Liberté Tunis. RC : B140811997.

Endite : Héritier Hédi Ben Yedder : sa femme Mahbouba Hmiden / ses fils : Sofia / Khaled / Radhia / Samir / Khalil / Chiheb / Nouha, sise à la rue Khaireddine Béja.

Verdict : Jugement d'appel numéro 15804 rendu par le tribunal d'appel de Bizerte le 23/6/2014.

Fonds de commerce à vendre : Local commercial destiné à vendre des produits alimentaires; plastiques, cosmétiques et autres à son propriétaire héritiers Hédi Ben Yedder avec touts ses composants : Droit de Bail / Composants incorporels et corporels faisant l'objet du procès exécutoire fait le 16/01/2009.

Prix d'ouverture : 151.857.040 dinars (cent cinquante et un mille huit cent cinquante sept dinars quarante millimes).

Date et lieu de la vente : La vente est prévue pour le jeudi 23/5/2019 à 11 heures de matin sur le lieu sise à la rue Khaireddine Béja à l'enchère publique et au dernier offrant.

Tout désirent d'achat peut visiter le lieu dans les horaires administratifs.

Ne peut participer aux enchères que celui qui dépose 10% du prix d'ouverture auprès du huissier et par le biais d'un chèque certifié.

Tout fois ne peut participer aux enchères que la personne qui a lu et accepte le cahier de charge.

Huissier de justice suit le procès : Maître Habib Salah sise à 32 av la république Béja.

2019J00059VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : La Société HANNIBAL LEASE, S.A, représentée par son Président Directeur Général, RC n°B138962001 Tunis, MF n°766895/A/M/000, ayant son siège social à la Rue du Lac Mâlaren, Immeuble Triki les Berges du Lac, Route la Marsa 1053 Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Thouraya Bouhjar, dont l'étude sise au 7 rue Hooker Doolittle Le Belvédère Tunis. M.F n°426243G.

Avocat poursuivant : Maître Thouraya Bouhjar, avocate à la cour de cassation, 7 Rue Hooker Doolittle Le Belvédère Tunis.

Le débiteur :

1- La société DE PROFILAGE ALUMINIUM SPA» S.A.R.L, représentée par la personne de son représentant légal, RC n° B2432932005, ayant son siège social à rue de Lac Léman, Résidence 2001 -les Berges de Lac Tunis.

Et à la Zone industrielle - Sidi El Heni - Sousse.

2- Monsieur Kamel Ben Mustapha Ben Weghrem, (en sa qualité de caution), demeurant au 17 rue Fondek Echoucha - Mégrine Ben Arous.

Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

Tout l'immeuble inscrit à la conservation foncière, objet du titre foncier n°3866 Ben Arous dénommé "Zeineb" composé de la pièce n°A81 d'une superficie de vingt-deux Are et trente-deux centiare (2232 m²) situé à la rue de PILIER Radés El Mileha au bord de la route qui mène au "Battah" et Le vieux port de Radés à une distance d'environ 300 mètres, composé d'un terrain rectangulaire vide entouré d'une clôture en Brique pas très haute à côté d'une rue de longueur 58 m environ, consolidée par des bornes permanentes en ciment de mauvais état, les trois façades restantes sont entourées par des Bâtiments dont la propriété revient à la caution personnelle de la débitrice principale, Monsieur Kamel Ben Mustapha Ben Weghrem, immatriculée, au titre Foncier concerné n°3866 Ben Arous en date du 31/10/2002 sous le n°399.

Le tout étant décrit dans le rapport d'expertise judiciaire de Monsieur Mohamed Fathi Ben Naceur d'après l'ordonnance sur requête délivrée par le Président du Tribunal de Première Instance de Ben Arous sous le n°2217 en date du 25/01/2018.

Les charges grevant l'immeuble saisi :

1) Hypothèque volontaire d'un montant de (778 304, D863 Dinars), inscrite le 22/06/2006 (volume 2006/01, n°1141) au profit de Sicar Invest,

2) Opposition conservatoire d'un montant de 629112, D875 Dinars, inscrite le 26/11/2015 (volume 2016/3, n°4221)

3) Inscription de deux commandements au registre foncier en date du 9/02/2019 le premier (volume 2019/1, n°1/451) le deuxième (volume 2009/1, n°1/452) au profit de la Société HANNIBAL LEASE.

Mise à prix : le prix est fixé à un million deux cent vingt huit mille Dinars (1.228,000D.000 Dinars), outre les frais et honoraires de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour des enchères.

Date et lieu de l'adjudication : le 30 Mai l'an deux mille dix neuf (30/5/2019) à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : tout intéressé peut visiter l'immeuble tous les jours de la semaine le matin et pour plus ample informations consulter le cahier de charge au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous, et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Observation : la participation à l'adjudication ne peut être faite qu'à travers un avocat après avoir consigner le 1/3 du prix de l'immeuble à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication et pour les étrangers après l'obtention de l'autorisation du gouverneur de Ben Arous.

2019401821VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38, Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : Banque de l'Habitat (B.H) dûment représentée par son Président Directeur Général dont le siège social est à Tunis, 18 Avenue Mohamed IV domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie :

1- La société tunisienne des Industries Modernes «STIM SA» S.A, sise à la Z.I de Kondar, Sousse, et au Z.I Kondar Sousse, lotissement n°3, B.P 75 M.F : 988187Q

2- Faiçal Ben Ahmed Ben Sghaier, PDG de Société, demeurant au 19 rue Budapest 2074 Mourouj 4, titulaire de la CIN n°03948629.

3- Nabil Ben Ahmed Ben Sghaier, Gérant de Société, demeurant au 03 Rue Mouldi Horchani Borj Louzir-Ariana, titulaire de la CIN n°05569839.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit 1461 parts revenants à titre de propriété à Faiçal Ben Ahmed Ben Sghaier et Nabil Ben Ahmed Ben Sghaier dans l'immeuble dénommé "Mounira 274" objet du TF n°54828 Tunis d'une superficie totale de 2611 parts. Les parts objet de la vente consistent en un terrain nu sis à l'est d'Ariana d'une distance approximative de 50 m de l'ouest de l'avenue Abderrahmen Mami liant cité Ennozha et Sokra, près du Stade municipal et la salle sportive.

Les charges : Que le dit titre n'est grevé d'aucune charge que :

1- Une hypothèque volontaire à hauteur de 774.000,000D inscrite le 23/5/2007 au profit de la BH.

2- Une hypothèque volontaire à hauteur de 774.000,000D inscrite le 4/01/2010 au profit de la Banque de financement des petites et moyennes entreprises.

3- Une hypothèque volontaire à hauteur de 280.507,000D inscrite le 30/8/2010 au profit de la société de l'Investissement moderne.

4- Un commandement valant saisi immobilière inscrit le 6/12/2017 au profit de la société arabe de recouvrement des créances.

5- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 19/3/2019 (au profit du saisissant).

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (321. 420,000D).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Lundi 27/5/2019 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de l'Ariana, sis à la cité administrative Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2019401832VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

En vertu des articles 467 et 468 de cpcc et par ordonnance du juge commissaire près du tribunal de première instance de Zaghouan en date du 01-02-2019 dans l'affaire ré-distribution n°104 suite à la requête présentée par maître Missaoui Mohamed Sahbi avocat à la cour de cassation du nom de Mounir El Behi contre la société Techno-Logiqua représentée par son représentant légal et dont le siège social est à la zone industrielle Dejbel El Ouest il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution du prix consigné à la recette des finances de Zaghouan suivant quittance n°M083751 daté du 25-12-2018 et le certificat de consignation en date du 13/3/2019 soit la somme (5.171,040 DT) cinq mille cent soixante et onze dinars 040 millimes.

Article 468. - Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

Article 476. - A la suite du dépôt de la requête, il est procédé conformément à l'article 466.

Dans les trente jours de la publication de l'insertion prévue audit article, tout créancier non inscrit qui entend participer à la distribution du prix doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal en se conformant aux dispositions de l'article 468.

Les dispositions de l'alinéa précédent doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les actes de publicité prévus à l'article 466.

2019R01189VEPA2

Jugement de clôture des procédures de mandataire de justice

Titre foncier n°6550 Zaghouan Nommé CARNATUS

Bou Ajir Zaghouan

Maître Mondher Hamdi en sa qualité de mandataire de justice du titre foncier n°6550 Zaghouan, en vertu du jugement n°8161 émanant du tribunal de première instance de Zaghouan le 15/01/2019, informe le publique du jugement rendu par le même tribunal le 25 Avril 2019 déclarant en premier ressort la clôture des procédures de mandataire de justice.

Ce texte constitue un quitus général au séquestre.

2019R01209VEPA2

Vente de biens immobiliers de la société en faillite "SOGEGAT"

(MF : 4989Z / RC : B114791996) conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°560 :

1. La villa bâtie sur un terrain de 503 mètres carrés, qui représente la parcelle numéro 83 du lotissement réalisée par l'AFH, au gouvernorat de Médenine et occupe le coin de deux rues non numérotées et entourées par le reste des propriétés résidentielles appartenant à autrui.

2. La villa construite sur la parcelle de terrain appelée "ESSALAMA" TF n°61508 Sfax, d'une superficie de 521 m² se situant à rue d'Ibn Zeidoun, la rue parallèle à la route nationale numéro 01 dite route de Gabès et à côté de la ligne ferroviaire.

3. La propriété bâtie sur un terrain de 625 mètres carrés situé à Cheninni à l'entrée de la ville de Gabès, venant de Sfax, et à droite de la route principale n°1 près de la zone industrielle.

4. La propriété située à Sidi Béchir Bab al-Jazira près du marché municipal connu sous le nom de "marché de Bab al-Fella". La propriété est située sur le bord de la rue Sidi Bechir sur le côté gauche de Bab Al Jazira en direction de Bab Aliwa dans le quatrième immeuble, escalier A appartement n°06. Il s'agit d'une propriété non immatriculée avec une superficie totale couverte d'environ 76 m².

5. La villa appelée "Maison d'Anseamo Pianro" TF 91982 Tunisie, la superficie de 320 m², parcelle 1-2 et 1-3 du TF 43787. La propriété est située dans la zone Mont- Fleury, rue de Mustafa al-Gammoudi n°24. La propriété peut être atteinte par la rue Taha Hussein et la rue Mohammed Mashou ou rue Ali Bouchoucha.

6. Un ensemble d'équipements comprenant des bureaux, des tables en bois, des armoires en bois et métalliques et des chaises.

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition de chaque propriété ou équipement doivent soumettre leurs offres au plus tard le 26 mai 2019. Le retrait des cahiers des charges relatifs à chaque propriété et aux équipements se fait au Bureau au bureau du séquestre, situé dans l'appartement A24, Immeuble ZARRAD, Lac 2, 1053, Tunis (Téléphone : 71198055) contre le paiement de (cinquante) 50 dinars non remboursables.

2019R01211VEPA2

Avis aux créanciers

Avis de distribution de deniers

Dans le cadre de l'affaire n°244 Monsieur le juge commissaire auprès du tribunal de première instance de l'Ariana a ordonné l'ouverture de la procédure de distribution d'un montant de 126.530,000 dinars consigné à la caisse des dépôts et des consignations déposé par Maître Nabil Yassine Seffen à la demande de son client La Banque Internationale Arabe de Tunisie et contre Afif Ben Ghorbel CIN n° 05172843, conformément à l'article 468 du CPCC, il incombe à tout créancier qui désire participer à la distribution des deniers, doit sous peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal dans les trente jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne ou de la réception de la lettre recommandée, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes des préférences de la créance s'il y a lieu.

2019401829VEPA2

Remplacement de liquidateur

Société Ghali Mode

Société à responsabilité limitée

MF : 1197135j

RC : B0183022011

Suivant ordonnance sur requête émanante du tribunal de première instance de Tunis en date du 22/4/2019 dans le dossier de liquidation n°9912017, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domiciliée au 18, Rue de Londres 1000 Tunis Tél : 31573977, en qualité de liquidateur de la société Ghali mode en remplacement de liquidateur précédent madame Zouhaira Ghali.

2019401834VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Tunisie Electroménager «TEM»

SA au capital de 262.500 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

MF : 6882 X/A/M/000

CNSS : 6661270

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisie Electroménager «TEM» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à 12 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2019T00732SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Cofat Tunis

SA au capital de 700.000 DT

Siège social : Résidence Palais du Golfe Rue du Lac Mâlaren, Bloc D, Bureau D3, 1er étage, Les Berges du Lac, Tunis

MF : 33519 H/A/M/000

CNSS : 7762929

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Tunis sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à 10 heures, au 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2019T00733SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Cofat Mateur

SA au capital de 1.800.000 DT

Siège social : Résidence Palais du Golfe

Rue du Lac Mâlaren, Bloc D, Bureau D7, 3ème étage Les Berges du Lac, Tunis

MF : 341876 T/A/M/000

CNSS : 17518806

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Mateur sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à 11 heures, au 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2019T00734SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Coficab Tunisie

SA au capital de 2.200.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

MF : 296286 T/A/M/000

CNSS : 20581881

Messieurs les Actionnaires de la Société Coficab Tunisie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à 9 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2019T00735SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Elitec

SA au capital de 1.700.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

MF : 933582 Z/A/M/000

CNSS : 26304679

Messieurs les Actionnaires de la Société Elitec sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire

annuelle qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à 13 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2019T00736SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

STIFEN

SA au capital de 2.500.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

MF : 381664 E/A/M/000

CNSS : 4650068500

Messieurs les Actionnaires de la Société STIFEN sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à 14 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2019T00737SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Chakira Immobilier

SA au capital de 3.500.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

MF : 307287 G/A/M/000

CNSS : 23731048

Messieurs les Actionnaires de la Société Chakira Immobilier sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à 15 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2019T00738SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOTEE

SA au capital de 2.000.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

MF : 870898 V/A/M/000

CNSS : 23783689

Messieurs les Actionnaires de la Société Sotee sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à 16 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement de mandats d'administrateurs.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2019T00739SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Coficab Med

SA au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

MF : 1057129H/A/M/000

CNSS : 26373185

Messieurs les Actionnaires de la Société COFICAB Med sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à 18 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2019T00740SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Chakira Câble

SA au capital de 11.200.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

MF : 001855 X/A/M/000

CNSS : 3137443

Messieurs les Actionnaires de la Société Chakira Câble sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le samedi 22 juin 2019 à 8 heures, à l'administration de l'usine sise à l'avenue du 18 Janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2019T00741SANB3

FIDELITY SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Siège social : Green Center Bloc «C» 2ème étage Rue Lac de Constance Les Berges du Lac 1053

RC N°B01106952018

MF : 000MA1566945/S

FIDELITY SICAV PLUS porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 21 mai 2019 à 10 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3- Approbation de ces rapports du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2018.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

6- Fixation des jetons de présence.

2019R01217SANB3

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Siège social : Green Center Bloc «C» 2ème étage Rue Lac de Constance Les Berges du Lac 1053

RC : N°B117102 002

MF : 788567 LPM 000

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 21 mai 2019 à 12 H au siége social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3- Approbation de ces rapports du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2018.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Démission d'administrateur.

6- Affectation des résultats.

7- Fixation des jetons de présence.

2019R01218SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar

Société anonyme

Capital : 122.661.900 Dinars

Siège social : Lotissement Al Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Matricule fiscal : 083570N/A/M/000

Registre de commerce : B138021997

Le Conseil d'Administration de la Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar Convoque les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 mai 2019 à 10 Heures du matin au siège de la société sis au lotissement Al Nakhil, Cité Les Pins N° HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018,

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers pour l'exercice 2018.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6. Rémunérations des membres du Conseil d'Administration.

7. Nomination des membres du Conseil d'Administration pour la cession finissant à la clôture des états financier de l'année 2021 et recomposition du Conseil d'Administration.

8. Pouvoirs à donner.

2019R01225SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De l'année 2018 le mercredi 12 juin 2019

De la société TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS «SOTUMAG»

Société anonyme

Siège social : Route de Naassen Bir Kassaa

Matricule fiscal : 012748/EPM/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 le mercredi 12 juin 2019 à 9h au siège de la «SOTUMAG» - Route de Naassène Bir Kassâa Ben Arous, pour délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

1) Examen des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018.

2) Examen des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3) Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018.

4) Affectation des bénéfices de l'exercice 2018.

5) Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2018.

6) Election d'un membre du conseil d'administration de la «SOTUMAG» représentant les petits porteurs pour les années 2019-2020-2021.

7) Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2019-2020-2021.

8) Quitus aux membres du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions entièrement libérées.

Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire.

Tous les documents soumis à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2019R01226SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Société TELNET HOLDING

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social : 11.028.000 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Ennour Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajéne

RC : B112711998

MF : 0496236W

M CNSS : 182223-57

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING S.A sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 10 juin 2019 à 17 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises «I.A.C.E» sis aux Berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société TELNET HOLDING

2. Mise à jour des statuts de la société; et

3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2019R01230SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TELNET HOLDING

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social : 11.028.000 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Ennour Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajène

RC : B112711998

MF : 0496236W

M CNSS : 182223-57

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING S.A sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Lundi 10 Juin 2019 à 15 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises «I.A.C.E» sis aux Berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2018;

3. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2018 ;

4. Approbation s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2018;

5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus à donner aux Administrateurs ;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018 ;

9. Renouvellement et nomination des membres du conseil d'administration;

10. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes;

11. Revue de la relation Telnet-SYPHAX dans le cadre de la stratégie groupe

12. Déclaration des fonctions occupées dans d'autres sociétés; et

13. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019R01231SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE DE DISTRIBUTION DES ARTICLES DE CONDITIONNEMENT

S.A «SODIAC EMBALLAGES»

Au capital de 1.000.000 TND

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 26402C/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la S.A. SODIAC EMBALLAGES sont convoqués en assemblée générale ordinaire à l'Hôtel Sheraton Tunis, avenue de la Ligue des Etats Arabes Tunis 1080 le mercredi 22 mai 2019 à 11H, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2018 du Conseil d'Administration à l'AGO.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial

4) Quitus aux administrateurs

5) Affectation du résultat 2018 et fixation du montant du dividende à verser.

6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2018.

7) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2019R01232SANB3

Convocation à l'AGO

FUTS METALLIQUES ET EMBALLAGES PLASTIQUES S.A. «METALPLAST»

Au capital de 811.080 TND

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 000 630 B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la S.A. METALPLAST sont convoqués en assemblée générale ordinaire à l'Hôtel Sheraton Tunis, avenue de la Ligue des Etats Arabes Tunis 1080 le mercredi 22 mai 2019 à 9h, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2018 du Conseil d'Administration à l'AGO.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial

4) Quitus aux administrateurs

5) Affectation du résultat 2018 et fixation du montant du dividende à verser.

6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2018.

7) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2019R01233SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

S.A. au capital de 12.000.000 Dinars

Sise à la rue Elfouledh à la Z.I. à Ben Arous

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Actionnaires de L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire le mercredi 12 juin 2019 à 10 h à l'Hôtel ACROPOLE sis à la rue Rodrigo de Freitas les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2018;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour le même exercice;

3. Approbation des états financiers individuels de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD arrêtés au 31/12/2018 ;

4. Approbation des opérations et conventions visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

5. Approbation des états financiers consolidés du Groupe ASSAD arrêtés au 31/12/2018 ;

6. Quitus à donner aux membres du Conseil d'Administration;

7. Affectation du résultat;

8. Fixation du montant des jetons de présence;

9. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes;

10. Questions diverses;

11. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2019R01234SANB3

Convocation

Société Tunisienne de Fertilisation et d'Irrigation "TUNIFERT"

Société anonyme

Au capital de 750.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis

MF : 491307 /X

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

lundi 13 mai 2019 à 09h au siège de la Société El Afrane Djebel Djelloud 1009 Ouardia, pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2018 ;

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2018 ;

- Approbation des opérations et conventions relevant de l'article 200 et suivants du code des Sociétés commerciales ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2019R01235SANB3

Convocation

Sté MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT "SOMIP"

Société anonyme

Au capital de 875.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 - El Ouardia Tunis

Matricule fiscal : 1054447 G

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 13 mai 2019 à 11h au siège de la Société El Afrane Djebel Djelloud 1009 Ouardia, pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2018 ;

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2018 ;

- Approbation des opérations et conventions relevant de l'article 200 et suivants du code des Sociétés commerciales ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2019R01236SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société MAXULA BOURSE

S.A au capital de 2 100 000 dinars

MF : 42963 BPM 000

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

Les actionnaires de la Société Maxula Bourse, Société Anonyme au capital de 2 100.000 Dinars, sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra le mercredi 22 mai 2019 à 10H, au Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4) Quitus aux administrateurs.

5) Affectation des résultats.

6) Fixation des jetons de présence.

7) Questions diverses.

2019R01237SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STRATEGIE ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Conseil du Marché Financier N°182005 du 3 Octobre 2005

RC : B245863 2005

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de STRATEGIE ACTIONS SICAV, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 24 mai 2019 à 10 h 30 à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

2019R01239SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Autorisation du ministère des finances du 2 Avril 1993

RC : B19314 1999

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de SICAV PLUS, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 24 mai 2019 à 11 h 30 à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4- Quitus aux administrateurs.

5-Affectation des résultats.

2019R01240SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Autorisation du ministère des finances du 5 mars 1992

RC : B193131999

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de TUNISIE SICAV, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 24 mai 2019 à 11 heures à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

2019R01241SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Conseil du Marché Financier N°042005 du 16 Février 2005

RC : B2420662005

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de SICAV ENTREPRISE, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 24 mai 2019 à 12 Heures à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

2019R01242SANB3

Convocation

El FILAHIA

Société anonyme

Au capital de 370.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis

MF : 1354329W

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 13 mai 2019 à 10h au siège de la Société El Afrane Djebel Djelloud 1009 Ouardia, pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2018,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018,

- Approbation des opérations et conventions relevant de l'article 200 et suivant du code des Sociétés commerciales,

- Affectation des résultats de l'exercice 2018,

- Quitus aux Administrateurs,

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2019R01247SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société AVICOLE DU SAHEL

"S A S"

S.A au capital de 60.000 DT

R.C : B115881997

MF : 4671 DPM000

Affiliation CNSS : 0028204-74

Siège social : Avenue Maghreb Arabe Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société AVICOLE DU SAHEL "SAS" à Sousse, sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 9 Juin 2019 à dix heures (10H) au siège social de l'Hôtel Tour Khalef «à la salle de conférence» à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et le délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2018

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2018

3. Lecture des Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur les Etats Financiers relatifs à l'exercice 2018

4. Approbation du rapport du conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice 2018 et les Etats Financiers y afférents

5. Approbation des opérations et des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code de Sociétés Commerciales

6. Affectation de Résultat de l'exercice 2018

7. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2018

8. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;

9. Pouvoir de formalités juridiques.

2019S00594SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société L'IMMOBILIERE DE LA SAS

S.A au capital de 3.800.000 DT

R.C : 2744122010

MF : 1139411/A/M/000

Siège social : Avenue Maghreb Arabe Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société L'IMMOBILIERE DE "l'ISAS" à Sousse, sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 9 juin 2019 à partir de midi (12H00) au siège social de l'Hôtel Tour Khalef «à la salle de conférence» à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et le délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2018

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2018

3. Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les Etats Financiers relatifs à l'exercice 2018

4. Approbation du rapport du conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice 2018 et les Etats Financiers y afférents

5. Approbation des opérations et des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code de Sociétés Commerciales

6. Affectation de Résultat de l'exercice 2018

7. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2018

8. Renouvellement du Conseil d'Administration

9. Nomination de commissaire aux comptes

10. Pouvoir de formalités juridiques.

2019S00595SANB3

Convocation des Actionnaires

Société de Développement et de Promotion des Investissements (SA) Route de la Corniche Bizerte

RC : B198631996

M.F : 07046 WAM

CNSS : 45230-28

Les Actionnaires de la Société de Développement et de Promotion des Investissements «SODEPRI» sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 25 mai 2019 à 9 h à la Résidence Ain Meriem à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Renouvellement du mandat des Administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

2019W00168SANB3

Convocation des actionnaires

Société de Promotion des Résidences Touristiques (SA)

19, Rue Dr. Conseil Tunis

RC : B1114851996

M.F : 14378 GAM

CNSS : 88081-05

Les Actionnaires de la Société de Promotion des Résidences Touristiques sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 25 mai 2019 à 10 h à la Résidence Ain Meriem à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2018

- Renouvellement du mandat des Administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019W00169SANB3

Convocation des actionnaires

Société Immobilière Ain Meriem (SA)

19, Rue du Dr. Conseil Tunis

RC : B2410382006

M.F : 950744 XPM

CNSS : 266688-35

Les Actionnaires de la Société Immobilière Ain Meriem sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 25 mai 2019 à 11 h à la Résidence Ain Meriem à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

2019W00170SANB3

Convocation des actionnaires

Société d'Investissement de la Corniche Bizerte

Route de la Corniche Bizerte

RC : B198581996

M.F : 040590 HAM

Les Actionnaires de la Société d'Investissement de la Corniche Bizerte « SICOB » sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 25 mai 2019 à 12 h à la Résidence Ain Meriem à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2018

- Renouvellement du mandat des Administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019W00171SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société JERBA DE PROMOTION TOURISTIQUE

S.A au capital 2 099.100

Siège social : au 13 rue Othmen Ibn Affan Tunis

Identifiant Unique : N°0312345H

CNSS : N°205916-82

Messieurs les actionnaires de la société Jerba de promotion touristique sont convoqués pour la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 31 mai 2019 à l'hôtel Djerba Castille à 17h afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social par conversion de créance en compte courant.

2- Mise à jour des statuts.

3- Régularisation du nombre des actionnaires.

4- Désignation des administrateurs.

5- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

6- Modification du nom commercial de la société.

7- Questions diverses.

2019401813SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA COMPAGNIE TUNISIENNE DE SEMOULERIE «COTUSEM »

Société anonyme

Au capital de 30.000.000 DT

Siège social : Z.I. Ariana - Tunis

MF : 00255Y/DM/000

RC : B1118891996

CNSS : 63-63

Messieurs les actionnaires de LA COMPAGNIE TUNISIENNE DE SEMOULERIE «COTUSEM» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 13 juin 2019, à 9 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivants :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2018.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2018 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Renouvellement de mandat des administrateurs.

- Questions diverses.

2019401816SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société DES EMBALLAGES DE SUD "SES"

S.A. au capital de 20.500.000 dinars

Siège social : Z.I Ariana - Tunis

MF : 014115J/A/M/000

R.C : B139711997

CNSS : N°75052-71

Messieurs les actionnaires de la Société des Emballages du Sud "SES" sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le jeudi 13 juin 2019, à 11 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivants :

Assemblée générale ordinaire à 11 H :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2018.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2018 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'AGO :

- Augmentation du capital social.

- Modification des statuts.

2019401817SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société DE RAFFINAGE ET DE CONDITIONNEMENT DES HUILES VEGETALES

"SATHOP"

Société anonyme

Au capital de 10.500.000 DT

Siège social : Z.I Ariana Charguia II Tunis

RC : B116131996

MF : 011303Y/DM/000

CNSS : 164-67

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE DE RAFFINAGE ET DE CONDITIONNEMENT DES HUILES VEGETALES sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 13 juin 2019, à 10 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire à 10 H :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2018.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2018 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Renouvellement de mandat des administrateurs.

- Questions diverses.

2019401818SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du mercredi 29 mai 2019 à 21H

Société «PARETEC» S.A

Société anonyme

Au capital social de 3 000 000 DT

Siège social : sis au 91, Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia - 1009 Tunis

RC n° : B4028022009

MF n° : 1092976R/A/M/000

Affiliation n° : 263608-59

Messieurs les Actionnaires de la Société PARETEC S.A ayant son siège social au 07, Avenue du 15 octobre Lacagna Ouardia - 1009 Tunis sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 mai 2018 à 21H, au siège de la Société PARENIN sis au 91 Avenue de Carthage - Tunis.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

- Approbation des dits rapports et des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2018 ;

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2019 ;

- Nominations d'administrateurs;

- Informations des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général.

2019401825SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du mercredi 29 mai 2019 à 22H30

Société "SINEW" S.A

Société anonyme

Au capital social de 2 000 000 DT

Siège social : Sis au 7, Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia - 1009 Tunis

RC n° : B2489202008

MF n° : 1078806N/A/M/000

Affiliation n° : 263530-78

Messieurs les Actionnaires de la Société SINEW S.A ayant son siège social au 07, Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia - 1009 Tunis sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 29 mai 2019 à 22H30, au siège de la Société PARENIN sis au 91 Avenue de Carthage - Tunis.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Examen de la situation de la Société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2019401826SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du mercredi 29 mai 2019 à 22H

Société "SINEW" S.A

Société anonyme

Au capital social de 2 000 000 DT

Siège social : Sis au 7, Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia - 1009 Tunis

RC n° : B2489202008

MF n° : 1078806N/A/M/000

Affiliation n° : 263530-78

Messieurs les Actionnaires de la Société SINEW S.A ayant son siège social au 07, Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia - 1009 Tunis sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 mai 2019 à 22H, au siège de la Société PARENIN sis au 91 Avenue de Carthage - Tunis.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des dits rapports et des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2018 ;

- Nominations d'administrateurs ;

- Informations des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général.

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2019 ;

2019401827SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE «Tunis-Re» S.A

Exercice 2018

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 de dinars

Siège social : 12 Avenue du Japon Montplaisir - 1002 Tunis

RC : B1115971996

Les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 21 mai 2019 à 10H30 mn à l'Institut Arabe Des Chefs D'entreprises «IACE» Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 et des conventions citées dans le l'apport spécial du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2018.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et des comités émanants du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018.

7. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration de Tunis Re (à l'exception du représentant des petits porteurs) pour les périodes 2019, 2020 & 2021.

8. Pouvoir pour accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité

Remarque : Conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts, seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'assemblée générale ordinaire sur justification de leur identité.

Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un «POUVOIR» soit déposé au siège social de la société cinq jours avant la date de l'assemblée, Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des actionnaires au siège de la Société sis 12 Avenue du Japon Mont plaisir 1073 Tunis.

2019401831SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Insurance Reinsurance Services INRISE SA

Capital : 2 000.000 DT

Siège social : 64, Rue d'Iran 1002 Tunis

RC : B0126862007

MF : 0999428Y

CNSS : 265320-25

Les actionnaires de la société Insurance Reinsurance Services INRISE SA sont convoqués à une AGO au siège de la société sis au 64 Rue d'Iran Lafayette Tunis et ce le jeudi 23 mai 2019 à 10h.

La présente convocation est effectuée conformément à l'article 28 des statuts.

L'ordre du jour de la réunion :

1/ Entériner le retard accusé dans la tenue de l'AGO.

2/ Désignation des membres du conseil d'administration pour la période 2017, 2018 et 2019.

3/ Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

4/ Démission du Directeur Général.

2019401839SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Les associés de la société Meryem 'Food SARL au capital de 1200d, 000. Siège social 50 ter Ave d'Afrique Menzeh 5 Ariana RC n°B0347622016 sont convoqués à :

* L'assemblée générale ordinaire : le 25.5.2019 à 10h au 83 Ave Mouaouia Ibn Abi Sofien Menzeh 6 Ariana.

- Examen de la situation de la société

- Demande des pièces comptables, journaux et tous les documents de la trésorerie

- Abomination d'un nouveau gérant

- Questions diverses.

* L'assemblée générale extraordinaire le 25/5/2019 à 12 h au 83 Ave Mouaouia Ibn Abi Sofien Menzeh 6 Ariana.

Ordre du jour :

- Décision sur la continuité de la société

- Décision sur la valorisation de l'actif de la société.

2019401833SRLB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis public

Le public est informé que Madame Soumaya Ben Rima a présenté une demande enregistrée au bureau d'ordre central Gouvernorat de Gafsa sous le n°919 en date du 15/4/2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie sise à Ouled Mansour Délégation Belkir Gouvernorat de Gafsa, conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Gafsa ou à la Municipalité de Belkir.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement du dit projet doivent être présentées à Mr le Gouverneur de Gafsa ou Mr le Président de la Municipalité de Belkir dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Mr. Khalifa Lbraikia a présenté une demande enregistrée au bureau d'ordre central de Gouvernorat de Gafsa sous le n°904 en date du 11/4/2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie sise à Guettis Délégation Gafsa Nord Gouvernorat de Gafsa, conformément aux plans annexés à la demande sus -visée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Gafsa ou à la Municipalité de Gafsa.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement du dit- projet doivent être présentées à Mr le Gouverneur de Gafsa ou Mr le Président de la Municipalité de Gafsa dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la Société "HAMELIN SARL" dont le siège social est situé à l'immeuble Aoun Appartement 5011 Rue 20 Mars Jawhara 4000 Sousse ville, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°410 en date du 25 Mars 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication des articles bureautiques, situé à la zone industrielle Enfidha du gouvernorat de Sousse, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sousse et de la municipalité d'Enfidha.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Sousse ou le président de la municipalité d'Enfidha ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que l'Office National de l'Assainissement «ONAS» dont le siège social est situé au n°32 de la rue Hédi Nouira 1001 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°69 en date du 8 Mars 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une station d'épuration des boues et une unité de valorisation de biogaz par cogénération située à la localité el Chracher de la délégation de Dar Chaabane el Fehri du gouvernorat du Nabeul et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Dar Chaabane El Fehri.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Nabeul ou le Président de la Municipalité de Dar Chaabane El Fehri ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société de Commerce des Produits Chimiques Intermédiaires «SCPCI» dont le siège social est situé à la rue de cuivre à la zone industrielle de Ben Arous 2013 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°429 en date du 27 octobre 2017 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de stockage de soude située à la zone portuaire Radés de la délégation de Radés du gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le président de la municipalité de Radés ou le directeur

de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société «INTERMETAL» dont le siège social est situé à la zone pétrolières Radés 2040 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°86 en date du 19 Mars 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une usine de laminage des fers située à l'adresse ci-dessus et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la municipalité de Radés.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Ben Arous ou le Président de la Municipalité de Radés ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Décision de mise en cession de la Société

2M Distribution SARL

RC N° : B121432001

MF : 758606J/A/M/000

MS : 23-251253

En vertu du jugement dans l'affaire n°286 rendu par le Tribunal de première instance d'Ariana, la date de cessation de paiement de la société a été fixée à partir du 8/10/2015. Il a été décidé la cession de la société et la désignation de Mme Sihem El Euch entant que contrôleur d'exécution sous le contrôle du juge commissaire Mme Rahma Ferchichi.

2019T00716DIVD2

Décision de mise en cession de la Société Blanchisserie Panda SARL

RC n° : B24216212010

MF : 1179871J/A/M/000

MS : 30-346417

En vertu du jugement dans l'affaire n°283 rendu par le Tribunal de première Instance de l'Ariana, la date de cessation de paiement de la société a été fixée à partir du 4/6/2015. Il a été décidé la cession de la société et la désignation de Mme Sihem El Euch entant que contrôleur d'exécution sous le contrôle du juge commissaire Mme Olfa Guézmir.

2019T00717DIVD2

Désignation d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête n°60368 du 8 avril 2019 émanant du tribunal de 1ère instance de la Manouba, Mme. Baalouch Nadia a été désignée liquidateur du feu Laaouini Laaroussi Ben Mohamed Ben Ahmed Ben Makhlouf.

Les créanciers sont priés de présenter leurs titres de créance au cabinet du liquidateur à la rue 10200 n° 43 - El Wardia 2 - Tunis, Tél : 20.060.026 et ce dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au JORT.

2019T00718DIVD2

Avis au public

Mohamed Habib Sayhi administrateur judiciaire 9 Rue Jalel Eddine Nakach Cité la Gazelle 2083 GSM : 95.399.260, informe le public qu'il a été désigné le 15/4/2019 par jugement rendu par le tribunal 1ère instance de Ben Arous administrateur judiciaire de la Société Agricole Elhawamed Hinchir Kliaa Mornag MF : K513475, RC : 1262000 en remplacement de Mr. Mohamed Anwer Hamed pour achever les travaux de règlement et exécuter le programme de redressement de la société (dossier n°187).

2019R01224DIVD2

Avis

Monsieur Loumi Mabrouk déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un acte de partage de son héritière Loumi Samira du 16/9/2007 enregistrés le 4/10/2007 n°49184 par les deux notariés à Sfax Mziou Lotfi et Abid Mohamed située à Sfax route de Gabès Chaffar composé 10 pieds d'olives.

Loumi Samira décédée le 28/6/2018 à Sfax.

Il souhaite extraire un autre qui remplace le premier.

Et celui qui a une contestation se présente par une opposition écrite au Notaire Mziou Lotfi Sfax dans un délai qui ne dépasse pas 70.

2019X00644DIVD2

Avis

Mr. Hbib Ben Ameur Abbes annonce que son titre de propriété concernant la totalité d'une boutique d'une superficie de 38 m² situé à Sfax Route de Agareb mile 9 Hajeb a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 70 jours à partir de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2019X00650DIVD2

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus